



BUREAU DES GOUVERNEURS AQR

Objectifs / Pouvoirs :

Faire en sorte que l'expérience du passé soit garante du futur et que les objectifs à long terme puissent se poursuivre. Le 'Bureau des Gouverneurs' a autorité de recommandation mais aucun pouvoir décisionnel.

Tâches :

Le 'Bureau des Gouverneurs' se réunit au moins une fois par année. Une convocation en bonne et due forme est envoyée. Normalement cette activité se tient dans les heures précédant l'assemblée générale annuelle AQR. Lors de cette réunion, le 'Bureau des Gouverneurs' analyse le bilan des activités de l'année courante, vérifie les états financiers de AQR et fait des recommandations, s'il y a lieu, qui sont soumises, sous forme de rapport, lors de l'AGA. Une lettre de convocation est envoyée, par le secrétariat AQR, à tous les 'Gouverneurs' au moins un (1) mois avant la tenue de cette réunion.

Représentant du 'Bureau des Gouverneurs' :

Lors de cette réunion annuelle, le 'Bureau des Gouverneurs' se choisit et nomme un porte-parole pour l'AGA qui soumet leur rapport.

Composition du 'Bureau des Gouverneurs' :

Tous les anciens présidents, depuis la fondation d'AQR en 1976, ainsi que le président actuellement en poste, font automatiquement partie du 'Bureau des Gouverneurs'. De plus, les personnes suivantes, qui ont contribué à l'avancement de notre sport depuis la fondation d'AQR, font aussi partie du 'Bureau des Gouverneurs': MM Roger Hamelin, Yvon Turcotte, Gilles Bergeron et André de Bellefeuille.